

Fiche descriptive générique

Direction, management de structures et d'équipes

Construire un tableau de bord pour mieux piloter son organisation

Version au 25/01/2024



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires, chargés d'administration, responsables d'unités opérationnelles (compagnies, festivals, théâtres et autres organisations culturelles ou sociales).

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les enjeux de la création de tableaux de bord et plus largement du contrôle de gestion
- Être en mesure de définir et construire des indicateurs opérationnels pertinents et efficaces
- Acquérir des compétences méthodologiques en matière de contrôle de gestion et de construction de tableaux de bord

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Première partie

- Définition de notions : tableaux de bord, contrôle de gestion et pilotage
- L'information, matière première du contrôle de gestion et des tableaux de bord
- L'analyse des coûts : concept, typologie et méthodes

Cette première partie fera l'objet de cas pratiques dans le secteur culturel, mettant en oeuvre les méthodes des sections homogènes, ABC, Direct Costing et Direct Costing évolué.

Deuxième partie

- Le pilotage de la décision : indicateurs et tableaux de bords
- Principes méthodologiques et processus de construction des tableaux de bord
- Approches complémentaires : tableaux de bord prospectifs (Balanced Scorecard), Common Assessment Framework, Benchmarking

Cette deuxième partie fera l'objet de cas pratiques. Les projets et structures des participants pourront être intégrés dans les études de cas.

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

GALEOTE Gustave

Consultant, formateur et maître de conférence associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a été administrateur de théâtre, compagnies et festivals avant de prendre la direction du Bureau des Possibles, bureau d'accompagnement de structures et projets culturels.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, réalisation d'études de cas proposés par le formateur et/ou de cas pratiques sur les données des participants, travaux individuels de construction de tableaux de bord adaptés.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique,



d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 750 euros, net de taxes.

Tarif spécifique : 1 095 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants.

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de répondants 0 % à la date du 06/02/2024)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



Formation Professionnelle